

18 février 2013

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS  
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14  
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



# ENTRETIEN PROFESSIONNEL - AT / OC - LE COMPTE N'Y EST PAS !!!

Conformément au décret 2010-888 du 28/07/2010, le nouveau dispositif d'entretien professionnel doit impérativement être mis en œuvre cette année.

L'administration a convié les organisations syndicales pour une 1ère réunion de travail le 14 décembre 2012, soit 3 mois 1/2 avant la clôture de la campagne d'évaluation!

Deux autres réunions se sont tenues les 10 & 28 janvier 2013 au cours desquelles le SNAPATSI a fait des propositions pour mettre en concordance l'entretien professionnel avec les spécialités des personnels techniques afin de valoriser et de pouvoir évaluer l'ensemble des compétences.

**Une fois de plus le SNAPATSI a été le seul à travailler le dossier.**

En raison de la non anticipation de l'administration pour la mise en place du groupe de travail sur ce dossier et le manque de responsabilités et d'implication des autres organisations syndicales, notamment le SNIPAT, plus préoccupé par ses turpitudes internes, l'administration a décidé de mettre en place à minima l'entretien professionnel.

**La fiche d'entretien professionnel 2012 sera un formulaire général, ne prenant pas en considération les spécialités des personnels techniques comme le demandait le SNAPATSI.**

**Seule notre proposition de rubrique "hygiène et sécurité" a été ajoutée.**

Secrétaire  
National  
des Personnels  
Techniques

Hugues THIBAUT

06.17.08.55.40

Secrétaire  
national adjoint

Jérôme ROULLEY

06.24.90.72.59

**Les personnels techniques  
payent encore l'addition ! À qui la faute ?  
Le SNAPATSI seule organisation syndicale  
à défendre les personnels techniques !**

P  
E  
R  
S  
O  
N  
N  
E  
L  
S  
T  
E  
C  
H  
N  
I  
Q  
U  
E  
S

